

CROISSANCE EXTERNE

Un levier de croissance rapide qui nécessite d'être bien accompagné en toute confidentialité.

Lors de votre développement à l'international, une stratégie de croissance externe (achat ou partenariat) peut permettre d'acquérir rapidement une réelle part de marché. La CCI France Pays-Bas peut vous aider à identifier un partenaire local ou à cibler une entité à intégrer.

PRÉSENTATION DE L'OFFRE

Le service proposé consiste à identifier des partenaires potentiels, l'assistance à la sélection, l'approche des prospects, l'accompagnement lors des premiers rendez-vous. De plus nous pouvons vous assister dans le montage de l'opération de rapprochement.

Les Chambres de Commerce et d'Industrie ont une longue tradition d'accompagnement transparente, pro-active et une image institutionnelle qui met en confiance les prospects approchés.

La dimension linguistique, la connaissance approfondie du tissu économique et des pratiques professionnelles locales par notre équipe en charge du projet, sont fondamentales pour réussir.

Dans tous les cas, l'approche est établie à partir d'un cahier des charges défini avec vous, qui permet de proposer une méthodologie précise et rigoureuse. C'est au travers de ce cahier des charges que nous démarchons des partenaires potentiels.

Tout au long du processus, la CCI France Pays-Bas s'engage vis-à-vis des différentes parties prenantes à une totale confidentialité.

La prise de participation ou le rachat d'une entreprise sont des solutions intéressantes pour :

- ✦ Accélérer la prise de part de marché dans le pays cible,
- ✦ Apporter rapidement une capacité de service locale,
- ✦ Disposer d'une image locale.

TARIFS :

Forfait commande

- € 7.000,00 hors taxes

Commission par rendez-vous de premier contact accepté par vous

- € 5.000,00 hors taxes

Commission à signature d'une L.O.I.

- € 25.000,00 hors taxes

Commission à la conclusion d'un rachat ou d'une prise de participation par société rachetée

- 1% de la valeur totale de l'opération jusqu'à 10 millions, au-delà 0,5%.

Les frais de transport et de bouche lors des déplacements et autres frais validés par le client sont à la charge du client.

ET EN COMPLÉMENT

Cette prestation peut être couplée à d'autres services proposés par la CCI France Pays-Bas tels que :

- ✦ Recrutement,
- ✦ Adhésion au Club Affaires,
- ✦ Organisation d'un événement de promotion.

VOS CONTACTS



Florian Carquillat

Directeur Adjoint / Chargé commercial

f.carquillat@cfc.nl

+31 (0)20 562 82 14